

Inauguration et fait-divers

Autor(en): **P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 48

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222900>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au **CONTEUR VAUDOIS**,
pour 1930, recevront ce journal

GRATUITEMENT

dès ce jour au 31 décembre prochain,
en s'adressant à l'Administration,
9, Pré-du-Marché, Lausanne.

HOSPITALITÉ

Il n'est pas toujours drôle d'être invité quelque part. S'il y a des amis qu'on aime revoir, et des gens avec qui il est infiniment agréable de passer une soirée, il en est d'autres que la politesse, la reconnaissance ou l'instinct de la conversation vous obligent à fréquenter et auxquels on sacrifie, bon gré, mal gré, une précieuse parcelle de sa vie.

Les visites obligatoires sont un des grands fléaux de la vie en société. C'est là que le menuisier apparaît le plus comme la base de notre organisation humaine.

Vous savez comment cela se passe :

On met une cravate neuve ou presque, madame se pare de son mieux pour pouvoir supporter victorieusement toutes les comparaisons que l'on ne manquera pas de faire, et, après avoir retardé le départ tant qu'on peut, on se met en route vers la demeure fatale en se disant : « Si c'est pas malheureux tout de même de devoir faire des trucs comme ça pour conserver sa réputation ! »

Et, le front barré de rides soucieuses à cause de la corvée à venir, on ne pipe plus le mot jusque devant la porte. On sonne en préparant de jolies phrases. On sait qu'au coup de sonnette, les autres ont sursauté en s'écriant : « Zut ! les voilà ! »

Mais chacun fait bien son devoir. La porte s'ouvre et il n'y a plus que des :

— Oh ! comme c'est aimable à vous d'être venu !
et des :

— Du tout ! du tout ! nous nous faisons une fête de venir vous trouver !

Des vagues de sourires submergent les phrases qu'on ne finit pas. On enlève posément son manteau, on s'essuie les pieds avec minutie : c'est toujours autant de gagné. Après, mon Dieu, on feint de nager dans la félicité, on est à l'aise comme un poisson dans un aquarium mal aéré. On parle de tout et de rien. Et quand il y a un silence, on rit bêtement dans la direction de son vis-à-vis qui fait écho de son mieux. Heureusement, le porto, le thé, l'eau-de-vie de mirabelles ou toute autre boisson qu'il faut déguster avec accompagnement de petites mines extasiées terminent de façon stomachique le premier round de la soirée.

Ensuite, on croise et décroise les jambes. On dissimule mal des bâillements qu'on essaie de mettre sur le compte d'un estomac indiscipliné. C'est l'heure molle où l'on ne lutte plus assez bien et où l'on met les pieds dans le plat. Le naturel, chassé, revient au grand galop. Par exemple (ça c'est vécu !) vers les dix heures, l'aimable amphitryonne, à bout de ressources, propose gentiment :

— Si nous faisons un petit bridge ?

Alors son mari de consulter sa montre et de répondre machinalement :

— Oh ! maintenant cela ne vaut plus la peine !
Devant ce discret rappel, on se lève avec un ensemble qui tient d'un ballet de l'Opéra ou du « portez armes ». Accoudé à un coin de piano, on traduit par quelques mots bien sentis toute la joie qu'on a éprouvée de se retrouver ensemble, on ronronne des remerciements et des protestations amicalement indignées, on déplore la fuite inexorable du temps et puis, sitôt la porte refermée, on dégringole l'escalier comme des écoliers libérés. Ce n'est que dans la rue que commencent les commentaires... J. P.



BIN REMOTSI

O vilhio conseillé Davi à Modzon l'etài grand ami avoué lo vilhio dzudzo Moise dào Crão. S'étant adî recriâ du lo militéro et ti lê iâdzo que sê vèyant, sê coufênâvant adî.

On coup, lo conseillé va trovâ son brâvo tamerardo et lo trôve à la fenitra, on petit bounet su la tita :

— Tè ! que fâ du tot lilein lo conseillé, l'arrevô vè onna carrâie de seigneur dâi z'autro iâdzo !

— Porquie ? que repond lo dzudzo.

— Po cein que lâi a on sindzo à la fenitra.

— Eh bin ! te têt trompe, so fâ lo dzudzo. Cein n'è pas onna carrâie de seigneur. L'è tot simplliameint on moulin et lo bourrisquo arreve devant po sê fêre à tserdzi. Marc à Louis.

PATOIS FRIBOURGEOIS.

« Bienvenue »,

lue à Bulle, le 26 septembre 1929, lors de la Réunion

des Membres de la Société Romande d'Histoire

Mèchyeu lè-j-ichtoriin dou payi reman,

No-j-ôtro, Gruérin,

No chin dèchtra kontin

Kan di dzin dè rêtyi

Vignon din le payi

No-j-aprendre à l'amâ,

Chin djémâ le blyémâ.

In'apregnin dè vo,

Kemin nothrè-j-anhyan

Ly-an fè nothr'intechno :

Lè montagnè, lè tzan,

Tréto chi bi payi

Ke no fâ tan plyéji,

— No chin intrètzantâ

Dè vo bin chaluâ.

Bon dzoa, ti lè-j-èmi, dou bi payi reman :

Dè Vò, dè Noutzathi, Dzenèva è le Jura,

Chin oublyâ le Valè, payi dou bon fandan,

Ke nò fâ tan dè bin, ke rêdzojè le kâ.

Vinidè no trôvâ, le furi ko l'outon,

Po'oure hlyotzatâ nothrè retzo tropi,

Por'intindr'alyôbâ nothrè bi-j-armalyi,

Le loyi chu le hlyan, la kapa chu le fron.

Vo cheri kemin no, to redjè, to dzoyâ

Dè vèrè dèfèlâ nothrè galé grabiyâ.

Vinidè, don phovin, vinidè no kontâ

Kemin nothrè-j-anhyan ly-an tan chu no-j-amâ.

Lè Gruérin, kontin, dè vo vèr'intechnè-lâ,

Dè dzouyo choutèron, vo tindron din lou kâ !

Tobi di-j-èlyudzo.

TRADUCTION LITTÉRALE.

Messieurs les historiens du pays romand,

Nous autres Gruyériens

Nous sommes très contents

Quand des gens de qualité

Viennent dans le pays

Nous apprendre à l'aimer

Sans jamais le critiquer

En apprenant de vous

Comment nos ancêtres

Ont fait notre « chez nous » :

Ce beau pays qui nous fait tant plaisir,

Avec ses montagnes, ses champs,

Nous sommes enchantés

De vous bien saluer.

Bonjour, tous les amis du beau pays romand

De Vaud, de Neuchâtel, Genève et le Jura

Sans oublier le Valais, pays du bon « fendant »

Qui nous fait tant de bien, qui réjouit le cœur.

Venez nous trouver, le printemps comme l'automne

Pour ouïr « chenailler » nos riches troupeaux

Pour entendre « alyôber » nos charmants armaillis

Le « loyi » (sac à sel) sur le flanc, la « capette » sur le

Vous serez comme nous tout gais, tout joyeux [front.

De voir défiler nos beaux garçons.

Venez donc souvent, venez nous raconter

Comment nos ancêtres ont si bien su nous aimer ;

Les Gruyériens, contents de vous voir chez eux,

De joie sauteront, vous portant dans leur cœur.

INAUGURATION ET FAIT-DIVERS

ES temps derniers, on inaugura officiellement le pénitencier de Bochuz. D'élégieux articles consacreront dans nos quotidiens la gloire naissante du nouveau bâtiment. On vanta sa belle situation, sa solide construction et tous les avantages du moderne établissement de détention. Et même, on s'extasia sur les vastes cuisines, où un maître-coq « à la page » préparerait d'onctueuses soupes.

De plus, le public fut autorisé, dimanche dernier, à visiter Bochuz. On y vint à vingt mille, en auto, en train, en voiture, à pied, en trottinette. On s'y entassa, s'y bouscula, s'y écrasa. Un service d'ordre à sens unique fut organisé. Ce fut, paraît-il, une vaste rigolade. Le cousin Louis enferma la cousine Hortense dans une cellule, histoire de voir si ça ferait bien : Pour terminer, on servit le thé. Puis la cohue se dispersa, nullement impressionnée par l'appareil pénitentiaire, mais, au contraire, trouvant que cela était « rudement bien ».

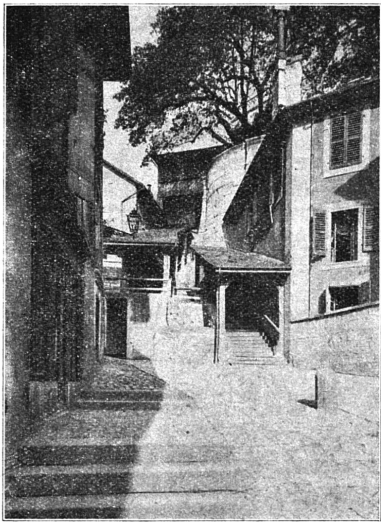
En même temps, un drame de brigandage se passait dans un village du canton. Un drame, comme on n'en voit pas souvent dans nos paisibles contrées. Un attentat prémédité et si naïvement exécuté que le coupable fut arrêté quelques heures après et qu'il ne manifesta nul regret de son acte.

Faut-il voir une corrélation entre ceci et cela ? L'homme d'Onnens qui voulut « faire un grand coup » fut-il un des joyeux visiteurs de dimanche passé ou simplement un lecteur des dithyrambes de Bochuz. Peut-être trouva-t-il sa soupe moins onctueuse, son lit plus dur, sa chambre moins aérée, que ce que l'on se propose d'instaurer dans la plaine de l'Orbe. Et ce chauffage central, au mazout, n'est-il pas un bon remède contre l'onglée des grandes nuits d'hiver ?

Alors ?

Le temps des culs de basses-fosses et des cachots tissés de toiles d'araignées et séjours des rats ap-

LAUSANNE D'AUTREFOIS



Aux Escaliers-du-Marché, à main droite, la maison Charles Viret-Genton, berceau de l'Ecole normale des jeunes filles, 1837-47 ; elle est devenue en 1918 la maison Helvétienne et donne aujourd'hui sur la rue Pierre Viret. A gauche, l'ancien immeuble du doyen Samuel Secretan, plus anciennement encore du professeur de Treytorrens, maison illustrée par le fameux concert de Rousseau en 1732 et le séjour de Mazzini en 1834. Immeuble démoli en 1911. Tout en haut des rampes d'escaliers on distingue le pavillon du professeur Levade.

partient au passé ; le quignon de pain sec du prisonnier n'est plus qu'un souvenir romantique. Autres temps, autres mœurs. Mais il est peut-être dangereux et sûrement téméraire de vanter les charmes d'une prison et d'en détailler à tous les installations ultra-modernes, dans le genre, s'entend.

Plus d'un malchanceux ou d'un bras pendant — et ils doivent être assez nombreux à notre époque — se sera sans doute écrié : « On n'y est pas tant mal que ça ! »

L'amour en Suisses romande (1 vol., imprim. Georges Jaccard, Lausanne).

Trois écrivains de chez nous, MM. Maurice Porta, Georges Oltramare et René Fonjallaz, ont signé ce volume. Il ne s'agit pas d'une collaboration au sens précis de ce terme puisque le volume comprend trois parties signées chacune par l'un de nos trois auteurs. La meilleure est, à mon sens, l'introduction due à la plume de M. Maurice Porta. Avec son bon sens habituel, il nous montre ce qu'était l'amour avant la guerre et ce qu'il est aujourd'hui. Ces pages, pleines d'intérêts, sont émaillées de bons mots, de traits piquants et d'anecdotes savoureuses. Cette introduction paraît sûrement trop courte à bon nombre de lecteurs. Pour parler de l'amour à Genève, M. Georges Oltramare nous jette le feu d'artifice de sa prose narquoise et mordante. Tantôt il parle de l'austérité genevoise et décoche quelques traits acérés à l'esprit de Calvin, tantôt il brosse, de main de maître, quelques tableaux de fort belle venue. Il est à la fois ironique et charmeur. Quant à la troisième partie « l'amour à Lausanne », elle est à la fois inégale et décevante. M. Fonjallaz, qui ne manque pas de talent, est surtout paradoxal. Ses tableaux sont fractionnés et localisés. Après nous avoir promenés dans les dancings, les parcs et les bas-fonds, il pose la plume et nous abandonne à nos réflexions en se contentant de dire, comme son ami Oltramare : « Qu'importe puisque l'amour embellit tout. »

J. des S.

DES JEUNES MARIÉS SANS NOM

JE n'ai jamais pu arriver à connaître le nom ni même les prénoms de ces voisins de table que le hasard avait fait descendre à l'hôtel où je passais mes vacances l'an dernier.

C'étaient deux jeunes mariés, il n'était pas permis d'en douter, mais combien insupportables et agaçants avec leur manie de se donner mutuellement des appellations auxquelles ils ajoutaient sans doute des intentions bienveillantes, mais que tous les convives s'accordaient à trouver souverainement ridicules.

Ils affichaient un bonheur insolent, une de ces satisfactions de parvenus qui étaient avec trop d'ostentation leur profond mépris de tous ceux qui les entourent et qui ignorent toute discrétion. Ils exposaient leur joie secrète dans leurs rires exaspérants, dans leurs éclats de voix à dessein sonores, dans leurs réflexions saugrenues, dans l'arrogant orgueil qui leur fait faire la roue comme au dindon.

Ils s'interpellaient, échangeaient des remarques et des observations en se donnant tant de noms que l'on n'arrivait pas à savoir quel était le leur.

— Tu n'as pas froid, mon coco, demandait le jeune homme plein d'attentions et d'égards.

— Non, mon lapin, répondait la jeune épouse.

Et sans se préoccuper de nos sourires ni même de nos haussements d'épaules, ils continuaient leur conversation, aussi distants de nous et de l'opinion que nous pouvions avoir d'eux.

— Reprendras-tu du gigot, mon rat ?

— Volontiers, mon chou.

— Passe-moi donc la salière, mon petit poulet.

— Prends garde, ma colombe, trop de sel n'est pas bon pour ta chère petite santé, tu vas engraisser.

— Si nous faisons monter du champagne, mon canari ?

— Volontiers, mon loup.

Et cela continuait sans interruption.

Nous avions fait un pari entre les convives de la table. Celui qui, le premier, découvrirait le nom de la jeune dame ou du damoiseau.

Le prix du pari promis ne fut pas décerné.

Le jeune couple disparut, s'en fut roucouler dans une autre patrie.

Cette année, au même hôtel et à la même date, nous nous rencontrâmes tous autour de la même table.

Le couple, était là lui aussi.

Aussitôt que nous le vîmes s'installer à la place qu'il occupait l'année précédente, nous nous dûmes que nous allions enfin savoir si ce jeune homme et sa femme avaient chacun un nom, comme tout le monde.

Nous reprîmes aussitôt les paris.

Les uns prétendirent que la jeune personne devait se prénommer Germaine, d'autres en tinrent pour Alise ou pour Mathilde.

Quant à son mari, nous convînmes presque à l'unanimité qu'il avait une tête à s'appeler Gaston.

Mais nous eûmes beau prêter l'oreille, notre curiosité ne fut pas plus satisfaite que l'année précédente.

Les jeunes époux nous parurent toutefois moins souriants, moins empressés, moins attentifs.

Ils s'attribuaient toujours les dénominations pittoresques, mais ils avaient varié leur répertoire.

— Quel serin tu fais de m'avoir ramenée dans cet hôtel où je m'assomme.

— J'ai voulu te faire plaisir, rappeler nos impressions de l'année dernière, essayer de retrouver les dispositions heureuses de notre entrée en ménage, mais je m'aperçois que tu es une cruche.

— Et toi, un cornichon.

— Prends garde, espèce de courge, à ce que tu dis, je ne t'insulte pas, moi.

Muets, nous baissions tous les yeux. La jeune femme, qui détestait probablement le comestible dont son mari venait de lui attribuer le nom, prit une crise de nerfs. Et comme son mari, pour la calmer, lui tapait les joues avec, peut-être un peu trop de vigueur, elle se mit à hurler qu'elle ne savait pas comment elle avait déjà pu vivre une année entière avec « une moule et une tourte de de cet acabit. »

Les quatre éléments. — Jacques, six ans, prend sa leçon.

— Combien y a-t-il d'éléments ? lui demande sa mère.

— Trois, répond l'enfant, la terre, l'air et l'eau.

— Tu en oublies un, cherche bien.

Jacques ne répond pas ; il semble chercher.

— Voyons, tu sais bien, ce qui cause si souvent des accidents.

Alors l'enfant de s'écrier :

— Ah ! oui..., je sais petite mère, l'automobile.

LE „CASSIN“ DE LA CLARINETTE



N désigne en langage vaudois par ce terme de « cassin » les callosités ou durillons provoqués par les frottements répétés que subissent certaines parties de l'épiderme.

Ceci dit, racontons en quelques mots, l'histoire suivante qui a le mérite d'être authentique. Il y a déjà longtemps, vivait à Panex le bon papa Parlier, connu dans tout le district d'Aigle comme joueur de clarinette. La musique de bal qui portait son nom eut son époque de célébrité et nos grand-mères ont valsé souvent fois aux sons entraînants de cet orchestre villageois.

On raconte que le père Parlier et ses acolytes, — la contrebasse et le violon, — se rendirent certain samedi soir d'hiver au hameau d'Antagnes où le trio devait fonctionner à l'occasion d'un « refredon » quelconque. Or, notre clarinettiste qui avait une barbe de huit jours, s'enquit d'abord de l'adresse d'un coiffeur. On l'envoya chez un menuisier qui opérait en qualité de figaro et dont l'habileté à tenir le rasoir ne le cédait en rien, paraît-il, au maniement de la varlope.

Au début, tout alla bien. Mais, lorsque le barbier dilettante entreprit la « seconde coupe » à rebrousse-poil, il se passa une chose effarante. En remontant sa lame du menton à la lèvre inférieure du client, il entama le cal que l'instrument de musique avait formé en cet endroit.

Le père Parlier bondit et lança cette clameur de protestation :

— Ah ! gredin, te m'as copié le cassin de la clarinette !

Mex.

LAUSANNE AU TEMPS JADIS

13 novembre 1704. — Si le Sr Ogice chirurgien se veut faire fort de rendre guéry Jacob Pamblanc et s'en remettre pour son paiement à ce qu'il en sera ordonné icy (au Conseil) on le luy remettra, mais s'il ne le guérit pas on ne luy donnera rien comme il a promis. (Pas très commode d'être chirurgien ou médecin dans ces conditions).

15 novembre 1704. — Les frères Liardet seront saisis et mis en prison séparément pour avoir maltraité de nuit un des valets de Madame la princesse de Soisson. Messieurs Banderet de Bourg et De Renens iront témoigner à Mme la princesse de Soisson le déplaisir que nous avons qu'on ait maltraité un de ses valets et prendront information.

18 novembre 1704. — Fs Louys Poetevin, citoyen et étudiant en cette ville. B. Duperry et David Chapuis ayant maltraité un des valets de Mme la princesse de Soisson seront conduits à l'Evesché où ils seront nourris à pain et eau pendant huit jours et a tous dépends. Et ils ne sortiront qu'ils n'ayent tout payé. MM. Banderet de Bourg et contrôleur iront vers Mme la princesse de S. luy dire le chastiment imposé... et que s'il luy plaît de prolonger l'emprisonnement ou les chastier autrement, comme il luy plaira qu'on le fera. (On n'est pas plus galant.)

Abraham Lavanchy, Jacob Jaquet et Jn-Fs Liardet, gardes des biens de la terre de Bourg (gardes-champêtres pour les terres dépendant de la bannière de Bourg) condamnés à 300 fl. en faveur des nommés Pierre et Abraham Borel (de Couvet) qu'ils ont blessés d'un coup de fusil alors qu'ils avoyent été assez mal avisés que d'entrer dans une possession où ils auroyent pris quelques pommes. (L'un est estropié pour le reste de ses jours, l'autre incapable de gagner sa vie de longtemps). Les gardes sont condamnés à payer les médèles et soins des chirurgiens. (Ils avaient le fusil seulement pour tuer les chiens et les cochons errants).

Bonne précaution. — On demandait un jour à une dame à la taille souple et fine pourquoi elle avait toujours des femmes de chambre corpulentes.

— C'est pour qu'elles ne portent pas mes robes, lorsque je suis en voyage.

Chez le boulanger. — Vous appelez ça des petits pains de deux sous ? Il y a tout juste de quoi remplir une dent creuse.

— De quoi vous plaignez-vous, chez le dentiste, un plombage vous coûterait cinq francs... au moins.